



Communiqué de presse

Vitry-sur-Seine, le 21 octobre 2022

Panne d'ascenseur depuis plusieurs semaines chez RLF, les locataires en colère !

Les locataires de la résidence du Clos Langlois à Vitry-sur-Seine ne décolèrent pas à la suite de la panne de l'ascenseur. La Fédération CNL du Val-de-Marne soutient l'action de l'amicale des locataires CNL dans ses revendications : réparation au plus vite et exonération des charges pour la non-utilisation !

Cela recommence, de nouveau un ascenseur de la résidence du Clos Langlois à Vitry-sur-Seine est en panne depuis plusieurs semaines. Les locataires n'en peuvent plus et de cette panne et de l'indifférence du bailleur face au désarroi des familles. Ce n'est pas nouveau puisqu'en novembre dernier déjà plusieurs pannes à répétition avaient eu lieu.

La colère des locataires est légitime ! RLF est indifférent aux problèmes quotidiens des locataires et ne se préoccupe que de rentabiliser un patrimoine au détriment de réparations. Aucune communication, aucune empathie. Ce n'est pas nouveau, cela empire...

Sur insistance de l'amicale des locataires CNL auprès du bailleur RLF (Résidences Le Logement des Fonctionnaires), il a été mis en place une aide au portage mais sur des plages horaires trop restreintes. Et les locataires continuent de monter et descendre à pied les 9 étages du bâtiment, jeunes, vieux, handicapés avec un système de portage qui n'est pas efficace (absences, horaires mal adaptés...).

Pourquoi payer des charges pour une prestation qui n'est pas réalisée ? Pourquoi le bailleur RLF laisse perdurer une situation qui n'est pas acceptable ? Pourquoi le prestataire n'est-il pas à la hauteur de la réparation ?

Cette panne est l'exemple de la mauvaise qualité des entreprises qui ont en charge les prestations de réparation ou d'entretien. Ces dernières ne font pas de stocks des pièces nécessaires aux réparations et doivent attendre des mois pour les recevoir. L'insuffisance du suivi et de l'autorité du bailleur à demander le respect des contrats ne justifie pas de détruire la qualité de vie des locataires.

L'amicale des locataires CNL, soutenue par la Fédération CNL du Val-de-Marne, exige la réparation immédiate de l'ascenseur, l'exonération totale des charges pour les mois de panne et un audit sur les ascenseurs de la résidence.

Fédération C.N.L. du Val-de-Marne

Contact presse

CNL 94 01 43 91 11 11 / cni.94@wanadoo.fr – #cnlvaldemarne

Alain Gaulon, président 06 13 23 40 81